

FINANCER SANS DÉPENSER

QU'EST-CE QUE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

La taxe d'apprentissage **est un impôt** que les entreprises sont libres de verser à qui elles le souhaitent.
Quoi qu'il arrive, vous versez 0,5% de la masse des salaires en impôts.

**Savez-vous à qui vous l'avez versé l'année dernière?
Savez-vous ce qu'est devenu cet argent ?**

Nous sommes une école supérieure de commerce et nous sommes habilités à percevoir la taxe.
Nous allons vous donner 4 raisons pour nous verser cette année votre taxe d'apprentissage.



LES 4 RAISONS POUR NOUS VERSER VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE

1/ Bénéficiaire de services gratuits

- Bénéficiaire de salles de réunion
- Soumettre vos problématiques à nos étudiants qui vous proposent des solutions
- Être invité aux conférences professionnelles
- Être promu dans nos outils de communication
- Être mis en relation avec nos étudiants diplômés
- Être mis en relation privilégiée pour votre recrutement de stagiaires
- Faire réaliser à nos étudiants des études de marché,

2/ Savoir où passent vos impôts

- Nous serons contrôlés par la préfecture de Paris pour l'utilisation de cette taxe
- Nous vous adresserons la liste des investissements réalisés

3/ Donner des outils pédagogiques à des étudiants

Logiciels informatiques / Ordinateurs / Livres pédagogiques / Video-projecteurs / Outils linguistiques / Maîtres de conférences / Outils de communication / Salle de marchés / Magnétoscopes / Téléviseurs / etc

4/ Vous ne dépensez pas un euro de plus que vos impôts

Techniquement comment ça se passe ?

Chaque entreprise doit faire une déclaration avant le 29 février 2012. Pour ce faire vous avez un document CERFA à remplir.

Cas de figure N°1 : Vous remplissez vous même votre déclaration :
Vous devez indiquer dans la partie 7 «REVERSEMENTS» : Les coordonnées de l'ISEE.

Cas de figure N°2 : C'est votre expert comptable qui remplit votre déclaration, vous devez donc préciser les coordonnées de l'établissement :

ISEE

55, rue de Montreuil 75011 PARIS - Tél : 01 40 09 60 55

CONTACT pour plus d'information

Houda SARIANE par tél : au 01 40 09 60 55 / Email : hsariane@groupe-isee.com